



Succession et inventaire établi par un commissaire priseur

Par **katou_old**, le **25/12/2007** à **10:21**

bonjour
dans le cadre d'une succession (deces de ma grand mere)
un inventaire a ete établi et chiffre a 16000 euros environ
aujourd'hui, les meubles qui etait entreposes dans la maison de ma grand mere ne sont plus
la en grande partie
que puis je faire
la succession n'est pas encore validee par tous les heritiers